

Électrolyte Friscolyt

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit	Électrolyte Friscolyt
Code du produit	52118041, 51343185, 51350076, 51350084

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Substances chimiques de laboratoire
---	-------------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Mettler-Toledo GmbH Im Langacher 44 CH-8606 Greifensee Switzerland Tel: +41 22 567 53 22 Fax: +41 22 567 53 23 Email: ph.lab.support@mt.com
--	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	(24-Hour-Number): GBK GmbH +49 6132 84463
--------------------------------------	---

Date d'émission	13.04.2018
------------------------	------------

Version	GHS 2
----------------	-------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	La substance ou le mélange ne sont pas classés.
--	---

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
-----------------------------------	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	-
Mentions de danger	Aucun(e).
Conseils de prudence	Aucun(e).
Informations supplémentaires	Aucun(e).
Identificateur de produit	Aucun(e).
2.3. Autres dangers	Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Mélange de (+)-tartaric acid - CAS 87-69-4.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Glycérol	40% - 80%		No.-CAS: 56-81-5 No.-CE: 200-289-5
Chlorure de potassium	5% - 15%	-	No.-CAS: 7447-40-7 No.-CE: 231-211-8
Eau déionisée	10% - 50%		No.-CAS: 7732-18-5 No.-CE: 231-791-2

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Appeler un médecin dans les cas graves.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

Méthodes particulières d'intervention

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Conseils pour les secouristes

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Glycérol (CAS 56-81-5)	
France - Occupational Exposure Limits - TWAs (VME)	10 mg/m ³ TWA [VME] (aerosol)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Gants en latex. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Aucun(e).
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH:	~6 [5 (100 g/l, 20°C) (CAS: 56-81-5)]
Point/intervalle de fusion:	18 °C (CAS: 56-81-5)
Point/intervalle d'ébullition:	290 °C (CAS: 56-81-5)
Point d'éclair:	191 °C (cc) (CAS: 56-81-5)
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites d'explosivité:	2.6 - 11.3 Vol% (CAS: 56-81-5)
Pression de vapeur:	0.00121 mbar (40°C) (CAS: 56-81-5)
Densité gazeuse:	Non déterminé.
Densité relative:	1.26 (CAS: 56-81-5)
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Log Pow: -1.76 (CAS: 56-81-5)
Température d'auto-inflammabilité:	400 °C (DIN 51794) (CAS: 56-81-5)
Température de décomposition:	> 290 °C (CAS: 56-81-5)
Viscosité:	1412 mPa*s (20°C) (CAS: 56-81-5)
Propriétés explosives:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes:	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Hygroscopique. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.
10.5. Matières incompatibles	Composés halogénés. Des oxydants forts. Peroxydes. Acides nitreux et autres agents nitrosants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Glycérol (CAS 56-81-5) Dermal LD50 Rabbit > 10 g/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat > 570 mg/m ³ 1 h(NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 12600 mg/kg (NLM_CIP) Chlorure de potassium (CAS 7447-40-7) Oral LD50 Rat = 2600 mg/kg (NLM_CIP) Eau déionisée (CAS 7732-18-5) Oral LD50 Rat > 90 mL/kg (FOOD_JOURN)
Corrosion/irritation cutanée	Pas d'irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas d'irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire chez les sujets très sensibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.
Informations sur les voies d'exposition probables	dermale
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres données	Le produit ne contient aucune substance qui soit considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration présente.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Glycérol (CAS 56-81-5)

EU - Ecolabel (66/2010) -
Detergent Ingredient Database -
Aerobic Degradation

Readily biodegradable according to OECD guidelines.

EU - Ecolabel (66/2010) -
Detergent Ingredient Database -
Anaerobic Degradation

Biodegradable under anaerobic conditions.

Ecotoxicity - Freshwater Fish -
Acute Toxicity Data

LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 51 - 57 mL/L [static] (EPA)

Chlorure de potassium (CAS 7447-40-7)

Ecotoxicity - Freshwater Algae -
Acute Toxicity Data

EC50 72 h Desmodesmus subspicatus 2500 mg/L (IUCLID)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute
Toxicity Data

EC50 48 h Daphnia magna 825 mg/L (IUCLID)

EC50 48 h Daphnia magna 83 mg/L [Static] (EPA)

Ecotoxicity - Freshwater Fish -
Acute Toxicity Data

LC50 96 h Lepomis macrochirus 1060 mg/L [static] (EPA)

LC50 96 h Pimephales promelas 750 - 1020 mg/L [static] (EPA)

12.2. Persistance et dégradabilité

CAS: 56-81-5 Facilement biodégradable (63 % / 14 jours). OCDE
Ligne directrice 301 C.

**12.3. Potentiel de
bioaccumulation**

CAS: 56-81-5 En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau,
l'accumulation dans les organismes est possible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme
persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Résidus de produit / produit non
utilisé**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en
vigueur.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

Autres Informations

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Glycérol (CAS 56-81-5)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Chlorure de potassium (CAS 7447-40-7)	
TEDX (The Endocrine Disruption Exchange) - Potential Endocrine Disruptors	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([231-211-8])

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3.

Signification des abréviations et acronymes utilisés CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

Les principales références bibliographiques et sources de données L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature. Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: BGI Gestis.

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3 Aucun(e).

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.